# Jules et Michel Mazarin, instigateurs des relations diplomatiques franco-romaines (1640-1645)

L’usage du lien fraternel dans la diplomatie au prisme de leur correspondance

par

Cécile CALLIES

diplômée de master

Introduction

« Éveille-toi, ô toi qui dors » et ton frère s’illuminera. En plus de dormir dans les ténèbres de la mort comme Adam dans cette homélie patristique, Michel Mazarin est logé depuis 1648 à l’enseigne du dénigrement et de l’oubli. Pourtant, si la maigre historiographie à son sujet lui refuse toutes les qualités, le cadet dominicain de Jules eut au moins le don de se rappeler à la mémoire de son aîné, grâce auquel il suivit une trajectoire haute en couleur, de la tunique blanche des Frères prêcheurs à la pourpre cardinalice. Michel est à lui seul une personnalité qui ne manque pas de relief ; il est encore plus intéressant rapporté à Jules qu’il révèle sous un jour nouveau, à l’intersection des sphères publiques et privées. Sous la plume des Mazarin s’esquisse une relation fraternelle inédite, qui ne se cantonne pas à la cellule familiale mais rejaillit également sur les affaires politiques, voire les conditionne.

La correspondance entre les deux frères, conservée de 1640 à 1645, de l’installation définitive du futur cardinal-ministre en France à celle, provisoire, de Michel sur le siège archiépiscopal d’Aix-en-Provence, éclaire en particulier les années les moins étudiées de la carrière de Jules, quand celui-ci n’en est encore qu’au début de son ascension et que l’Église romaine connaît une phase de retrait politique, une situation d’entre-deux à la faveur de laquelle les deux frères tentent d’imposer leur fraternité comme levier de pouvoir. Le séjour de Jules loin de Rome, dont son cadet doit s’efforcer de pallier les inconvénients, pousse Michel à s’investir tant dans la cellule familiale que dans la diplomatie franco-romaine, à la tête de laquelle les deux frères se hissent. Malgré la distance qui sépare Jules et Michel, la cour de France et la curie, l’amitié fraternelle assure la cohésion de leur duo adelphique et est corroborée par un même souci de leurs intérêts personnels, qu’ils arriment aux affaires d’intérêt général pour s’assurer que ceux-ci soient pris en compte de la meilleure manière possible et connaissent une issue favorable.

Sources

La correspondance de Jules et Michel fait dialoguer deux sous-séries des archives du ministère des Affaires étrangères : les Mémoires et documents France, qui abritent la correspondance active de Jules sous la cote 253 MD – à l’exception de recueils de copies conservés dans les manuscrits 2217 à 2219 de la bibliothèque Mazarine – et la Correspondance politique Rome, cotée 109 CP, qui recèle les lettres de ses interlocuteurs romains et, en leur sein, celles de Michel. Le dialogue est dense et régulier, en dépit de lacunes à l’endroit de Jules, puisqu’on ne conserve qu’une seule lettre du cardinal-ministre pour l’année 1640 et l’année 1645. Seules les années 1641 et 1642 permettent de reconstituer le dialogue entre les lettres de Jules et celles de Michel.

D’autres correspondances julo-romaines conservées dans les mêmes sous-séries permettent de remettre en contexte cette relation épistolaire fraternelle et diplomatique. Côté romain, sont particulièrement riches celles des cardinaux Giovanni Francesco Guidi di Bagno et Alessandro Bichi, de l’abbé Bentivoglio, de Zongo Ondedei et de Vincenzo Martinozzi. Côté français, les dépêches de François de Fontenay-Mareuil lors de son ambassade à Rome sont suffisamment détaillées pour situer l’action des agents officiels de la diplomatie française par rapport aux agents italiens susnommés. La mobilité de ces interlocuteurs, envoyés en mission çà et là dans la péninsule, a conduit à la dispersion de certaines lettres dans de multiples fonds de correspondance politique conservés aux archives du ministère des Affaires étrangères, notamment ceux consacrés à la Sardaigne, cotés 114 CP. La correspondance de Gueffier, agent français enraciné sur le long terme à Rome, permet également de saisir plus facilement les rouages de la diplomatie franco-romaine ; elle est conservée à la Bibliothèque nationale de France dans le recueil 357 de la collection des Cinq-Cents de Colbert.

La correspondance des cardinaux-neveux Francesco et Antonio Barberini, conservée dans le fonds Barberini Latini de la bibliothèque Vaticane, apporte un éclairage essentiel sur les événements mentionnés dans les lettres des frères Mazarin. Par ailleurs, elle offre un point de comparaison entre les fratries Barberini et Mazarin, tant dans leurs aspects domestiques que dans leur rapport au pouvoir et à la curie, ainsi que dans leur ancrage romain. Au-delà, les relations de patronage entre les deux familles, doublées de liens politiques – puisque le cardinal Antoine est jusqu’en 1644 protecteur des affaires de France –, ont alimenté des échanges écrits importants entre elles : plusieurs recueils du fonds Barberini Latini contiennent exclusivement la correspondance de Michel et celle de Jules avec les cardinaux Barberini. Ces échanges sont cruciaux pour saisir l’implication de chacun des deux Mazarin dans les logiques clientélaires.

Les fonds de l’Archivio apostolico Vaticano offrent de mettre en perspective l’ensemble de ces sources. La correspondance des nonces en France avec la Secrétairerie d’État, conservée dans le fonds Segreteria Stato Francia, fournit en particulier un regard sur les affaires franco-romaines autre que celui, très partial, des agents romains de Jules. Quelques brèches documentaires dans cette correspondance sont par ailleurs colmatées grâce aux lettres écrites par Nicolas Guidi di Bagno, nonce en France à partir de 1644, et conservées dans le fonds Pio. De son côté, la correspondance du cardinal Spada, dans le fonds de ce dernier à l’Archivio apostolico, éclaire bon nombre de négoces curiaux dans lesquels il est impliqué. Les fonds Finy, Polonia et des Miscellanea permettent quant à eux de saisir les principaux enjeux de l’époque. Pour sonder le pontificat d’Innocent X, les archives les plus intéressantes sont celles conservées à l’Archivio Doria-Pamphilij, dans le fonds Archiviolo, qui mettent en lumière ce que le pape Pamphilij pensait de la France et l’apparat argumentatif et juridique déployé par ce dernier en réponse aux accusations françaises de partialité.

Enfin un portrait plus précis de Michel Mazarin et une perception plus fine de son ancrage dans la Rome du Seicento émergent des fonds de l’Archivio di Santa Maria sopra Minerva, où il avait de fortes attaches – à tel point qu’il y gît encore – ainsi que de ceux de l’Archivio della congregazione per la Dottrina della fede, parce que sa dignité de maître du Sacré Palais l’amena à siéger au Saint-Office et à l’Index.

## Première partie « Suis-je le gardien de mon frère ? » : la genèse du duo adelphique Mazarin

### Chapitre premier « Mon frère », « Votre éminence » : une fraternité bancale ?

Trois ans séparent la naissance de Jules (1602), aîné de Pietro et Ortensia Mazarin, et celle de Michel, son cadet (1605). Une lacune documentaire garde confidentielles leurs jeunes années. Force est donc de faire une croix sur la genèse de la relation qui unit le cardinal-ministre et son frère dominicain. Les correspondances active et passive de Jules charrient toutefois de nombreuses références à la fraternité et la conscience du lien adelphique qui unit Jules et Michel y affleure. Au fil des lettres s’esquissent les contours d’une relation fraternelle qui se déploie, irrégulière, entre les deux protagonistes. Michel fait figure d’Abel écrasé par la supériorité de son aîné. Dans la correspondance, il est souvent désigné relativement à son frère, comme si son existence ne tenait qu’au cardinal-ministre. Jusque dans sa propre famille, on l’oblitère : il faut attendre sa promotion au cardinalat en 1647 ou sa mort, un an plus tard, pour voir les sœurs Mazarin et leur père Pietro évoquer le dominicain. Pourtant, Jules et Michel ont su dépasser ce schéma fraternel déséquilibré et se faire proches l’un de l’autre, si bien que le cadet a pu s’affirmer au sein de la relation adelphique : en témoigne leur dialogue épistolaire, placé sous le signe de la réciprocité.

### Chapitre II Curie, famille, fratrie : le système fraternel à la sauce curiale

Les années 1640-1645 sont fondamentalement romaines pour les deux frères. Elles conditionnent leur relation fraternelle en l’ancrant dans l’Urbs et en l’adaptant aux logiques curiales. La conjoncture qui prévaut alors à Rome est favorable aux fratries ; celles-ci sont les maillons qui relient la curie au siècle et permettent de perpétuer cette dernière en y instillant les logiques familiales qui lui font naturellement défaut. Le duo Mazarin s’accommode bien de ce contexte propice aux fratries. Comme d’autres, Jules et Michel composent un « système à deux frères » : l’un fait capitaliser les grâces en curie, tandis que l’autre en récupère les fruits pour faire prospérer les affaires familiales. La distance et le fait que l’un comme l’autre soient clercs débouchent sur une interprétation sui generis mais non moins efficace de ce type d’organisation fraternelle à Rome : Jules et Michel en recueillent les fruits au bon moment. En effet l’interférence des logiques familiales et ecclésiales, propre à aiguiller le jeu déjà bien agité des factions en curie et à laisser l’Église en reste, inquiète le pape. Les tentatives pour circonscrire les liens adelphiques dans les hautes sphères du pouvoir ecclésiastique se multiplient. Tant que Michel n’envisage pas sérieusement le cardinalat, les frères Mazarin ne sont pas inquiétés. À partir de 1644, le dominicain rêve de pourpre et se heurte à un arsenal juridique de plus en plus étoffé.

### Chapitre III Jules et Michel, gardiens de leurs frères

À l’heure où la pastorale du concile de Trente commence d’imprégner la société, les traités de bon gouvernement familial se multiplient. Il n’y est pas question des frères mais du père, dont l’époque veut faire un véritable pasteur de l’oikos. Jules et Michel prennent sur eux cette fonction patriarcale en se mettant au service de leur famille, parents compris. Ils supplantent en effet leur père Pietro pour diriger leurs cinq sœurs et vont jusqu’à présider aux destinées de celui qui était censé avoir toute autorité sur eux. L’aîné et son cadet s’occupent exclusivement des affaires matrimoniales de la famille et en tiennent leur père écarté, allant même jusqu’à le forcer à se remarier. S’ils récupèrent le prestigieux rôle patriarcal, ils ne s’embarrassent cependant pas de sa coloration spirituelle. En ce sens, Jules et Michel participent à l’avènement de cellules familiales plus égalitaires, que l’on voit se multiplier dès la fin du xviie siècle et dans lesquelles les enfants sont appelés à jouer un rôle plus important. Toute incomplète que soit leur autorité sur la famille Mazarin, elle suffit à invalider l’idée, courante dans l’historiographie, selon laquelle Jules, une fois installé en France, se détacherait de sa structure familiale jusqu’à l’arrivée des « Mazarinettes » et de ses neveux dans le royaume, à partir de 1646. Ce n’est pas tant le désintérêt de Jules pour son clan familial qui ressort de la correspondance avec Michel mais plutôt le rôle tenu par ce dernier, plus important qu’on ne l’eût cru. Par ailleurs, au cours des années 1640-1645, l’aîné s’emploie – et ce n’est pas une mince affaire – à assurer la promotion de son cadet, chapeauté en 1645 d’une mitre, à défaut de galero.

### Chapitre IV Quam bene pavit julius, male pavit michælus : quand les frères Mazarin s’emploient à garantir la prospérité familiale

En s’investissant au service du clan familial, les deux frères ont pour préoccupation première d’établir celui-ci, de telle sorte qu’il puisse refléter dans la société patricienne romaine la gloire naissante de son premier rejeton et les débuts prometteurs du cadet. Mais la famille a aussitôt fait de se transformer en établissement familial aux logiques financières à même de lui garantir la prospérité. Ces dernières sont cependant difficiles à appréhender : Mazarin dissimule trop bien ses opérations financières – à plus forte raison celles qui confinent à la fraude. Cependant les dettes récurrentes de Michel amènent son aîné à se livrer sur sa façon d’administrer les affaires familiales ainsi que ses ambitions pécuniaires. L’établissement familial qu’il appelle de ses vœux ressemble fort à un complexe financier avec des principes administratifs d’une grande modernité : contrôle des passifs financiers – les capitaux propres – ; préservation de l’harmonie familiale en assurant à chaque membre des conditions de vie honnêtes ; conservation des intérêts patrimoniaux et souci de transmettre les biens à la génération suivante. Jules dirige d’une main de fer cette entreprise familiale, tandis que Michel en éprouve l’efficacité et la souplesse, à coup de dettes et de créances. C’est un champ dans lequel l’asymétrie entre les deux frères se fait plus fortement sentir et cela n’est pas sans lien avec la condition religieuse de Michel, qui suppose un rapport différent de celui du siècle avec les biens patrimoniaux.

### Chapitre V La fabrique de la fraternité

Les clans familiaux romains constituent au xviie siècle de véritables microcosmes qui s’organisent autour d’espaces identitaires. Ceux-ci fonctionnent comme des points de cohésion et manifestent la puissance des familles, qui n’hésitent pas à capitaliser le travertin romain. Les Mazarin s’implantent ainsi sur la colline du Quirinal où ils investissent l’église des Saints-Vincent-et-Anastase à Trevi, que Jules projette de transformer en mausolée familial, et le palais Mazarin au sommet du Quirinal. Pour ces lieux étroitement liés à la papauté Barberini, qui alterne entre Montecavallo et Trevi, Jules n’hésite pas à faire des investissements inconsidérés, qui révèlent les grandes ambitions dynastiques nourries par le cardinal-ministre. Ces espaces, pour partie domestiques, ne manquent pas d’assumer une vocation publique, si ce n’est politique, et manifestent ainsi la confusion que Jules entretient entre les sphères publique et privée tout au long de sa vie et le bénéfice qu’il sait en tirer. Sur sa famille, Jules ne cesse de projeter ses vues mâtinées d’intérêts. La façon qu’il a de manœuvrer à la tête du groupe familial s’apparente en effet plus à du patronage qu’à de la fraternité. Pourtant, si l’ambiguïté est bien réelle, la relation qu’il entretient avec son cadet comporte tous les signes de l’affection vraie et du désintéressement, au point de constituer pour lui un refuge contre les avanies du monde politique.

## Seconde partie La fraternité à l’épreuve du pouvoir

### Chapitre premier Travestir sa plume en fonction du besoin : visées diplomatiques et intérêts fraternels

La fraternité ne dépend pas seulement d’une inscription dans une filiation commune. Elle naît aussi d’un engagement partagé pour des idées ou des valeurs à défendre : dans le cas des frères Mazarin, elle se construit à l’ombre des lys. Pour la France, le duo s’investit dans la diplomatie et s’applique à fabriquer des discours aptes à soutenir la position française à Rome. Le répertoire de la rhétorique diplomatique semble être limité à trois thèmes, que la France, jalouse de la position espagnole dans la péninsule, brandit inlassablement, avec une prolixité que fustigent nonces et observateurs politiques : les libertés de l’Italie, l’impartialité pontificale et le schisme, dont le risque point derrière les menaces séparatistes. Tels sont les leitmotiv qui rythment les lettres que s’envoient les deux frères. Sous les belles paroles et les concepts, l’indicible stimulus économique. Jules et Michel n’ont peut-être pas en commun le même sens politique ; en revanche, ils ont le même sens des intérêts personnels, qu’ils arriment subrepticement aux affaires diplomatiques franco-romaines. De cela, nul n’est dupe à Rome et l’écart entre but affiché et but réel de cette suractivité diplomatique pourrait faire courir à la France le risque du discrédit sur l’échiquier politique européen. L’acharnement que les deux frères et l’ensemble des agents français mettent à soutenir les revendications royales à Rome a au moins un résultat : maintenir le mythe de la place centrale de Rome sur la scène politique.

### Chapitre II Le parti français de Rome est mort, vive le parti Mazarin de Rome !

Les relations franco-romaines ne se réduisent pas à ces envolées. Pour mener les négociations et représenter le Très-Chrétien, la France peut compter sur un réseau d’agents officiels, avec l’ambassadeur à sa tête. Ces Français en Italie font preuve d’une acculturation aboutie dans leur pratique de la diplomatie. On les voit en effet suivre le mos romain, marqué par l’itinérance entre Rome et le Latium et la démultiplication des lieux de pouvoir, en lien avec les multiples cours cardinalices. Cependant, alors que l’importance stratégique de Rome requiert un personnel diplomatique particulièrement compétent, les interlocuteurs romains de Jules ne cessent de se plaindre des envoyés français et d’en dénoncer l’incompétence. Quant au protectorat, soutien structurel des affaires françaises à Rome, il s’enraye au cours des années 1640, puisqu’Antonio Barberini, qui en est garant, ne peut s’acquitter de sa fonction à cause des velléités d’impartialité de son oncle Urbain VIII. Que ces dysfonctionnements soient réels ou qu’ils constituent des prétextes fallacieux, la construction d’un réseau diplomatique parallèle officieux et centré sur le cardinal-ministre se trouve de facto justifiée. Les satellites romains de Mazarin font ainsi main basse sur l’essentiel des affaires diplomatiques franco-romaines, laissant la représentation de la France en Italie telle une coquille vide.

### Chapitre III le duo Jules et Michel, clé de voûte de la nouvelle action diplomatique franco-romaine ?

Les affidés de Jules s’organisent à Rome pour mettre en application les directions politiques venues de France. Le noyau initial de ce réseau s’est formé au cours des années 1630, quand Mazarin était encore à Rome. Mais la triade capitoline composée de ce dernier, de Giovanni Francesco Guidi di Bagno et d’Alessandro Bichi, a vocation à s’élargir suivant des logiques amicales et fraternelles. Ainsi, dès le début de l’année 1640, elle se remodèle en tétrarchie, en accueillant Michel en son sein. Parallèlement à leur émancipation progressive des liens clientélaires qui les relient aux Barberini, les frères Mazarin cherchent à agglomérer largement des partisans pour servir les affaires de France à Rome ; toutefois l’opération, menée à grand renfort de subsides, donne un résultat décevant. L’essentiel du travail diplomatique officieux est effectué par les amis de Jules et ses satellites, plus ou moins proches. Les affaires en cours et les compétences qu’elles exigent requièrent souvent la formation de duos d’agents, mais pour éviter tout dévoiement, le cardinal-ministre limite la coopération de ses truchements romains en poussant chacun à s’en référer individuellement à lui. La diplomatie de Mazarin est le fruit de la somme des relations personnelles entre Jules et ses correspondants romains. Placés aux endroits stratégiques, dans les lieux de décision ou auprès de personnages influents, les tramiti (« traits d’union ») qui relient Mazarin à la Ville éternelle sont capables de collecter une riche information sur la situation politique en cour de Rome et d’influer sur les négociations. Au cœur de ce cabinet Mazarin de Rome, Michel a une place prééminente, en tant qu’alter ego de son frère. Son départ pour la France en 1645, conjoint à celui d’autres tramiti, signe l’avènement d’une nouvelle situation diplomatique à Rome, qui impose de composer entre les restes du cabinet Mazarin et le réseau diplomatique officiel que le cardinal-ministre avait eu soin de museler et d’asservir à ses intérêts.

## Troisième partie La diplomatie des frères Mazarin au pied de la lettre : édition critique de la correspondance entre Jules et Michel Mazarin (1640-1645)

Dans son Testament politique, Richelieu appelait de ses vœux une diplomatie continue. Pour Jules, qui est si loin de la scène romaine, l’enjeu est donc de maintenir un lien virtuel entre la France et la péninsule Italienne, par la lettre. La médiation épistolaire est si performante que le xviie siècle l’adopte à outrance, suscitant ainsi l’avènement d’une letterocracy européenne. La lettre n’a rien d’inerte : écrire, c’est dire. Elle peut changer le cours de certaines affaires et on la convoque souvent en guise de preuve ou d’argument ultime. Les satellites de Mazarin participent activement au règne de l’épistolaire ; la teneur de leurs lettres et leur capacité d’informativité en disent long sur leur action dans les affaires franco-romaines. Mêlant souvent familiarité et politique, ces lettres forment un îlot à part, dans l’océan de papier romain. Quand bien même son contenu sensible est mâtiné de nouvelles domestiques, la correspondance entre Mazarin et ses agents romains doit être sécurisée, drapée de confidentialité. Elle fait donc alterner passages chiffrés et en clair, ce qui suppose une organisation scripturaire préalable conséquente.

Au sein de cette production épistolaire qui assure une connexion entre la France et Rome, les lettres échangées entre Jules et Michel occupent une place particulière. Chacune des cent vingt-cinq lettres éditées y est sommairement décrite dans un chapeau qui précise si elle est conservée en original ou en copie, et qui signale l’emploi éventuel de chiffre, pour mettre en exergue le statut de chaque pièce au sein de la correspondance. Un regeste détaillé précède la transcription de la lettre. Il permet de découper le propos en autant de paragraphes que d’idées. En l’absence de traduction, cette analyse donne malgré tout accès au texte. Des notes de bas de page situent les lettres dans leur contexte et s’efforcent d’expliciter ce que des propos souvent elliptiques passent sous silence. Sollicitant de nombreuses sources archivistiques, ces considérations critiques permettent d’appréhender avec recul ce dialogue entre frères et évitent au lecteur de se laisser prendre au piège de la sympathie qu’il pourrait éprouver à leur égard.

Conclusion

Dans la sphère privée comme dans la sphère publique, Jules esquisse une réponse à la question « Suis-je le gardien de mon frère ? » formulée dans la Genèse par l’aîné d’un autre duo adelphique, Caïn. Heureusement pour Michel, la réponse semble positive. Jules a en effet tout mis en place pour que Michel s’élevât parallèlement à lui et gravît simultanément les degrés menant vers les hautes sphères du pouvoir. Mais l’amour fraternel autant que l’intérêt particulier et familial ne doivent pas faire oublier la valeur ajoutée de Michel dans le maniement des affaires franco-romaines. Par utilitarisme ou vrai souci d’autrui, les frères Mazarin ont su maintenir de 1640 à 1645 un partenariat fraternel qui conjugue leurs différences, dans lequel bénédictions et malédictions rejaillissent nécessairement sur l’un et sur l’autre. Toutefois, si l’on était pris de fantaisie et mettait la question de Caïn dans la bouche du cadet Mazarin, la réponse serait probablement négative. Quand bien même son rôle politique et sa place au sein de duo fraternel peuvent être revus à la hausse, Michel n’en reste pas moins un boulet au pied du cardinal Mazarin : il est traîné vaille que vaille par son aîné, qui s’efforce de le faire accéder à des dignités qu’il ne semble pas en capacité d’exercer. De fait, si la réciprocité anime le duo adelphique Mazarin dans les champs privés et publics, le cadet reste soumis à la position subalterne dans laquelle la nature l’a installé. Quand il cherche à prendre l’ascendant, il est rapidement stoppé dans son élan. De façon significative, la correspondance des deux frères s’arrête au moment où Michel, après s’être employé plus que de raison dans la brigue du cardinalat pour égaler son frère, subit un cuisant échec et doit se réfugier en France, dans l’ombre de Jules. Pourtant, si Jules avait mis de côté Michel, le considérant comme un gêneur, aurait-il fini comme Caïn dans la Bible, errant et perdu sans son frère ?

Pièces justificatives

Lettre de l’abbé Giovanni Bentivoglio à Jules Mazarin, dont il est l’agent (15 juin 1645). — Entretien sur le jus exclusivae avec Kevin Hecken (2022).

Annexes

Table des interactions de Michel Mazarin (1640-1645). — Table des cardinaux abordés par les tramiti de Jules Mazarin (1640-1645). — Tables des personnages que Michel Mazarin côtoie dans le cadre professionnel et au sein de l’ordre dominicain. — Tableaux synoptiques de la correspondance de Jules et Michel Mazarin (1640-1645). — Biographie des amis, patrons et membres de la famiglia Mazarin. — Carte des castelli romani au prisme de la correspondance des frères Mazarin.

Planches

Lettres de Michel à Jules Mazarin (26 juin, 3 juillet et 14 juillet 1645). — Gra-vure du palais Mazarin de Rome par Israël Sylvestre. — Vue de Caprarola, maison de plaisance du duc de Parme, par Israël Sylvestre. — Vue de la place de Montecavallo et du palais papal par Israël Sylvestre. — La consécration de la basilique Saint Pierre par Fabio Cristofani, tenture Barberini (1671). — Portrait de Jules Mazarin par Pietro da Cortona. — Portrait anonyme de Michel Mazarin, tiré de la galerie de portraits des maîtres du Sacré Palais au palais du Quirinal. — Médaillons des maîtres du Sacré Palais du Quirinal, aujourd’hui conservés au palais Apostolique. — Photographie de l’église des Saints-Vincent-et-Anastase. — Édit de Michel Mazarin, en sa qualité de maître du Sacré Palais (8 juin 1643). — Échantillon autographe de Jules Mazarin. — Échantillons autographes du cardinal Alessandro Bichi, du cardinal Giovanni Francesco Guidi di Bagno, de Vincenzo Martinozzi, de Zongo Ondedei et de l’abbé Giovanni Bentivoglio. — Échantillon autographe du cardinal Antonio Barberini. — Table de chiffrement pour la correspondance de l’ambassadeur de France à Rome Saint-Chamont avec le cardinal Antonio Barberini (1644). — Table de chiffrement pour la correspondance du cardinal Antonio Barberini avec Nicolas Guidi di Bagno, envoyé en nonciature en France (1644). — Photographies illustrant le fonctionnement d’un livre à clé, à l’occasion d’une intervention de restauration effectuée par Rita Udina.